

ASSEMBLÉE NATIONALE

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

AMENDEMENT

N° CE1005

présenté par

M. Armand, M. Brosse, Mme Chandler, Mme Delpech, M. Fugit, M. Ghomi, M. Haury,
Mme Klinkert, Mme Marsaud, Mme Métayer, M. Pellerin, M. Perrot, M. Roseren, M. Royer-
Perreaut, Mme Spillebout et M. Vojetta

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.